

Assemblée Générale des *Ailes du désir*
Samedi 16 janvier 2016
14h-19h

16 collègues présents

1^{ère} partie : Projection du documentaire <i>Patricio Guzman, filmer obstinément</i> (2014) et rencontre avec son réalisateur, Boris Nicot

Film à la fois rétrospectif (parcours dans son œuvre) et prospectif (travail sur *Le Bouton de nacre* en cours de développement).

Y a-t-il des scénarios pour ses films ?

Il y a des états écrits de scénario mais qui n'ont rien à voir avec un scénario standard de fiction. Ce qui frappe B. Nicot, c'est que le film achevé conserve l'ouverture présente qu'il avait sentie au moment de la fabrication du film. Dans le documentaire, une écriture se déploie. Le film a obtenu le Prix du scénario au festival de Berlin.

Importance de la matière dans l'œuvre de Guzman ?

L'attention à la matière est l'une des lignes définies avant de commencer le tournage du *Bouton de nacre*. Certes, Guzman est un cinéaste militant, politique, mais en même temps (surtout dans *Nostalgie de la lumière* et *Le bouton de nacre*) c'est un cinéaste « matiériste ».

B. Nicot sent chez Guzman un vocation encyclopédique : tout en restant rivé à son axe chilien et historique, il essaie d'embrasser le monde.

Comment est né le projet ?

Mars 2012 : première rencontre et proposition du projet.

Puis 8 ou 9 mois avant de se reparler, Guzman fait parvenir à B. Nicot certaines de ses œuvres difficiles à se procurer et à voir.

Nicot commence à écrire.

Ils se revoient fin 2012. Guzman lui parle de son projet du *Bouton de nacre* ⇒ opportunité : le filmer pendant un moment de création.

Guzman propose qu'on le filme dans une phase préparatoire, chez lui : séquence où il filme des cartes de Patagonie, des livres de photos sur les Indiens, séquence de montage à partir de repérages.

La dernière séquence au bord de l'océan est filmée à San Sebastian au Pays basque, où Guzman est présent pour un séminaire (vocation de pédagogue et militant du documentaire). Nicot le suit. ⇒ 1^{er} tournage d'images de Guzman.

Puis tournage avec équipe de 7 jours environ.

Au total, temps de tournage sur plus d'un an.

Dans le film, on voit un schéma écrit explicatif de la situation sociale et politique, créé pour les besoins du film La bataille du Chili. Qu'est-ce que ce document ?

A l'époque du tournage de *La bataille du Chili*, le stock de pellicule 16 mm est très restreint (denrée rare au Chili car blocus depuis un certain temps) ; Guzman reçoit une caisse de pellicule kodak mandatée par Chris Marker, qui est donc d'une certaine manière le producteur du tournage de *La Bataille du Chili*.

Avec si peu de pellicule, et devant une masse événementielle si dense et si difficile à comprendre, nécessité d'un outil d'intelligibilité des choses. ⇒ Guzman dessine des schémas explicatifs, des « grilles de lecture » de la réalité, pour ne dépenser que 2 magasins par jours.

Fonction de ces écrits :

- guide pour tourner,
- chercher de l'argent, communiquer son idée.

La Mémoire obstinée sonde ce qu'est devenu le Chili dans les années 1990.

B. Nicot aurait le désir de faire un film uniquement sur *La Bataille du Chili* : épopée incroyable, récit qui fait corps avec le propre destin du cinéaste (l'exil).

Implication de Chris Marker et de tout un réseau des cinéastes engagés dans les luttes du tiers monde, etc.

Suite au coup d'Etat, Guzman réussit à exfiltrer les pellicules. Il atterrit à Madrid puis à Paris, abasourdi. Il recontacte Marker, sans savoir exactement qui il était (il pensait que c'était un producteur).

A l'époque, Marker a fait doubler le film (la 1^{ère} partie de *La bataille du Chili*) par tous les acteurs de gauche de l'époque (S. Signoret, Y. Montant...).

Marker organise une tournée des grands ducs à Paris : il met Guzman en contact avec tous les gens susceptibles de l'aider (du monde du cinéma, de la politique, etc.). Mais ça ne fonctionne pas. Marker a un lien avec l'ICAIC de Cuba, qui donne finalement à Guzman et à son monteur une résidence à durée indéfinie avec toutes leurs familles pour monter le film : la post-production dure 7 ans (mais pas en continu : il fait d'abord la 1^e partie, puis tournée dans le monde, puis passe à la 2^{nde}, etc.) Pendant des mois, il regarde les images avec son monteur Pedro Chaskel. Ils fréquentent aussi à Cuba d'anciens politiques proches d'Allende ⇒ Installation dans une forme de dépression : les 6 premiers mois sont très difficiles, peu productifs.

⇒ Il y aurait un film entier à faire sur cette aventure.

Comment se procurer le film ?

Le film est disponible en VOD sur le site de l'INA, et il figure au catalogue du fonds « Images de la culture » du CNC.

1- Préambule de R. Ferreira

Le paysage de l'enseignement du cinéma et de l'éducation aux images est en train de bouger. Certaines évolutions sont souhaitées, d'autres, à surveiller, peuvent être sources d'inquiétude. Trois facteurs de changement.

1^{er} point : La généralisation et la diversification de l'enseignement du cinéma.

L'enseignement du CAV tel qu'on le pratique en option (avec des partenaires, un financement des DRAC, etc.) n'existe plus seul et de manière unitaire : souhait de préserver cette spécificité.

Dans les nouveaux programmes du collège, mentions importantes faites au cinéma : pas seulement au niveau des lettres, mais aussi des arts plastiques, etc.

Les IG ont retouché les programmes pour ajouter des références au cinéma (en lettres : « agir sur le monde », « héros et héroïsme », etc.) ⇒ Les professeurs de français de collège sont invités à se saisir d'outils et de supports cinématographiques. Cela va avec la nouvelle option cinéma au CAPES de lettres. ⇒ L'inscription du cinéma dans les programmes de lettres donne un cadre théorique plus substantiel ; le travail sur le cinéma ne se fait plus hors sol.

Il reste un chantier : ouvrir cet effort vers la voie professionnelle.

E.G.L.S. (Enseignements généraux liés à la spécialité) : dispositif introduit lors de la rénovation de la voie professionnelle. Certains collègues utilisent le cinéma (apprendre aux élèves à se présenter, etc.).

Il faut veiller à ce que le « parcours artistique et culturel » n'avalent pas l'enseignement artistique.

Difficulté à penser l'articulation de manière juste entre ce « parcours » et l'enseignement artistique. Cela n'est pas simple car la voix des IG ne porte pas forcément. Les parcours sont l'apanage de la DEGESCO.

Les options artistiques restent le noyau dur de l'enseignement du Cinéma.

Il y aura sans doute des transferts de compétence : travailler à la formation de certains collègues de collèges désireux de travailler avec et sur le Cinéma.

2^e point : L'importance du numérique et les changements qu'il suscite

Risque grand qu'il y ait une dilution.

Le numérique et les médias. Attention portée aux médias après les attentats de janvier 2015. Approche de la ministre : pour la première fois dans l'approche du numérique et des médias la question de la pratique est mise en valeur (plus seulement analyse comparée du traitement de l'information) : mettre les élèves en situation de création. Les élèves en la matière ne partent plus de zéro. La souplesse du matériel permet une porosité plus grande entre phases de cours théorique et phases de cours pratique.

Les IG ont obtenu un PNF (plan national de formation) les 8 et 9 mai (dates à confirmer) : « enseigner le cinéma à l'heure du numérique » (titre qui permet d'entrer dans les préoccupations de la DEGESCO). Poser des questions de fond : quel est le patrimoine cinématographique actuel ? Comment le transmettre avec des nouveaux outils ? Comment partir de la culture des élèves ?

Les orientations passent en permanence d'une tendance à une autre :

- tout numérique : faire du *mashup*, tout mettre en ligne, etc.
- préserver la salle

Il faut créer quelque chose d'articulé entre la transmission d'une culture et d'un patrimoine et les nouvelles pratiques plus proches des élèves.

Penser l'articulation entre les nouveaux supports et le cinéma.

Idée de lancer un grand rapport sur l'éducation aux médias et au cinéma. Voir comment des synergies entre médias et cinéma peuvent se mettre en place. Possibilité de réfléchir à la question de l'orientation des élèves (dans les filières liées aux médias).

3^e point : La structure du nouveau lycée

Il y aura sans doute une réflexion menée prochainement sur la structure du lycée (mais qui n'est pas pour tout de suite).

L'Inspection Générale commence à réfléchir à différentes possibilités. Il paraît difficile de conserver le système actuel : la filière L ne se maintient pas (échec de la réforme de 2010 de ce point de vue). Si on enlevait les enseignements artistiques en Première et Terminale, c'est toute la filière L qui s'effondrerait.

Piste envisagée : penser un lycée sans aucune filière, mais plutôt avec des possibilités de modules que des élèves, à partir de la Première, pourraient choisir (cette idée avait déjà été avancée en 2009-2010 mais le politique n'est pas allé jusqu'au bout). Dans cette perspective, on aura peut-être des choses à gagner en termes de diversification et d'ouverture. On peut imaginer qu'un élève construise son parcours selon ce vers quoi il veut tendre par la suite : un élève qui veut faire un BTS Audiovisuel pourrait choisir, en plus d'un enseignement scientifique, un module « cinéma renforcé » (équivalent de l'option lourde).

Cela va poser des questions pour les enseignements et les pratiques inscrites (y compris avec les partenaires).

2- Echange avec les adhérents

(Interventions des adhérents en italiques)

Y a-t-il une menace contre l'existence des options artistiques facultatives ? (écho inquiétant de la part d'un collègue de l'académie de Bordeaux, où la baisse des DHG menace directement l'existence même d'options facultatives) ?

R. Ferreira n'a pas eu échos de fermeture d'options facultatives.

Dans de nombreux cas, désengagement assez massif des financements.

Mais la réforme des collèges va bénéficier d'une enveloppe supplémentaire.

Avec l'option cinéma au CAPES de lettres, n'y a-t-il pas un risque de « dérive lettriste » de l'enseignement du Cinéma ?

Il faudrait que les IG de autres matières se penchent sur la question.

Il y a une affinité intellectuelle entre lettres et cinéma mais il ne faut pas la fossiliser ou la cristalliser.

Les IG travaillent à diversifier les postes en CAV (postes parfois requalifiés dans d'autres disciplines que les lettres).

Au CAPES de lettres option Cinéma, on observe un niveau très hétérogène des candidats (certains ont fait des études de cinéma, d'autres sont mal préparés). Dans

les universités, c'est souvent la discipline la moins préparée. Préparation très inégale des candidats.

De toutes les options au CAPES de lettres, l'option Cinéma est la moins prise. Car le Cinéma n'est pas tout à fait miscible dans les disciplines académiques : ça prend du temps.

Il y a un discours à inventer sur cette épreuve et la manière dont on peut enseigner le cinéma en collège.

Il faudrait que les ADD s'intéresse à ces questions de pédagogie : besoin de diversification mais dans la qualité : appui sur un réseau qui a des expériences.

L'association pourrait participer à cette réflexion pédagogique mais aussi à la formation des enseignants. Il faut se demander comment l'association pourrait participer à des formations, incluant la pratique, une formation qu'on puisse décliner avec nos moyens et ceux de l'éducation nationale dans les différentes académies.

R. Ferreira est preneur d'interlocuteurs de l'association avec qui l'Inspection pourraient travailler. Par exemple, possibilité de travailler avec des membres de l'association sur des ressources qui seront mises en ligne sur le prochain site Cinéma du portail Eduscol.

Les EPI en collège : la définition de l'interdisciplinarité n'est pas simple, ni celle de la pratique. L'idée est de montrer comment chaque discipline peut éclairer un champ commun. R. Ferreira recommande plutôt de faire quelque chose d'assez modeste (prolongement pédagogique de ce que les professeurs font dans leur discipline) et d'éviter les projets trop complexes qui vont effrayer les élèves.

Ex : travail entre lettres et espagnol sur le doublage ou le sous-titrage d'un film : extrait d'un film travaillé avec le professeur de lettres et d'espagnol. Projet modeste et qui croise plusieurs compétences, y compris du montage avec des logiciels assez simples.

Risque d'une perte de la spécificité de l'enseignement du cinéma en tant qu'art, dilué dans l'éducation à l'image et aux médias. Nécessité de rappeler que le cinéma ce n'est pas les médias.

Il faut penser une articulation intelligente entre Cinéma et éducation à l'image, penser la spécificité de l'enseignement du Cinéma dans le contexte du numérique. Les élèves ont aujourd'hui une consommation des images et une culture très différente d'il y a 15 ans. Il y a une pression du numérique, y compris sur la filière cinématographique en général.

La question de l'usage des images et de la circulation des images n'est pas pensée en tant que telle dans les programmes actuels : il faudra repenser les choses et envisager une manière de les prendre en compte.

Une réforme du BTS audiovisuel est engagée (2012) : réforme pédagogique qui essaie de mettre davantage en place la part de pratique de métier des élèves, et la question de ce qu'ils sont capables de faire au quotidien en tant que cadreur, monteur, etc.

Les sujets de BTS sont formulés de sorte que les élèves puissent intégrer leur pratique, afin de mettre en place une sorte de synergie, de décompartimenter culture fondamentale et pratique concrète des métiers.

Il faut envisager une complémentarité plus grande entre ce qui relève du geste artistique et ce qui n'en relève pas, entre ce qui relève d'un point de vue construit et ce qui relève d'une image de flux.

Par exemple, dans un cours de Terminale, on pourrait montrer deux traitements différents des attentats :

- sur le mode de la répétition en boucle sur les chaînes d'information en continu,
- chez Cavalier dans *Libera me* (avec des couloirs de métro vides) : autre intensité pour exprimer un malaise, économie maximale de moyens qu'il faut enseigner aux élèves.

En TL, un des objets d'étude au programme de Littérature s'intitule « Ecrire, lire, publier ». Travail sur *Madame Bovary* à partir de la sphère concrète d'un livre au XIXe siècle. Autre ex : « stratégie du caméléon » selon Alain Viala : Racine grand poète mais aussi grand arriviste.

Bouleversement épistémologique majeur qui a touché l'enseignement des lettres, et qui doit faire retour dans les classes : questions cruciales du contexte, des stratégies de publication, etc.

La spécificité des gestes artistiques est au cœur d'une différenciation par rapport à une production de flux. ⇒ Introduire un peu de sociocritique pour ne pas travailler que sur des aspects trop formels.

Débat entre deux adhérents : un collègue en BTS déplore le manque de communication entre le lycée et le BTS. Une collègue répond que l'enseignement en option CAV est un enseignement « artistique » qui n'a pas vocation à former l'entrée en école de cinéma ou en BTS.

Intervention sur l'évolution du lycée : inquiétude particulière pour les options facultatives qui sont seules (pas couplées avec une option lourde). Etat de précarité, notamment pour les options facultatives, qui pose problème. L'association a soutenu le maintien de l'option lourde en L, mais la chute de la filière L, sur le plan national, semble faire « couler » l'option lourde avec elle (mais un autre collègue signale que ce n'est pas le cas partout). ⇒ Demander l'ouverture de l'option lourde à la série S ? Pas de position arrêtée au sein de l'association : la question est à débattre.

R. Ferreira rappelle l'intérêt d'un système modulaire (avec des majeures et des mineures). Mais il précise aussi que ni les IG ni les syndicats n'ont été associés à la réforme du collège.

Un collègue rappelle la nécessité d'être réactif pour que l'association ne travaille pas dans le vide : travailler à partir des informations que pourra transmettre l'Inspection Générale.

R. Ferreira s'engage à tenir l'association au courant des enjeux. Il est important que l'association soit un interlocuteur. L'association sera sollicitée.

Un collègue soulève le problème des effectifs, qui menace la DHG dans certains établissements, et les difficultés de recruter dès la Seconde. Il rappelle l'importance de la dérogation : possibilité de choisir une option artistique de 3h à la place du second Enseignement d'exploration : il faudrait généraliser cette dérogation qui fonctionne bien dans les académies d'Île de France.

3^{ème} partie : Assemblée Générale

Membres du conseil d'administration présents : Alexandre BOZA ; Bastien BUSSIERES ; Guillaume DEBRULLE ; Barbara GOMBIN ; Sarah LOGEREAU ; Dolores PIGEON ; Axel RABOURDIN ; Alain TISSIER

Excusés : Annabel LANIER, Guy MAGEN, Geneviève MERLIN, Patrick PERROTTE

1- Bilan financier

Projection du bilan préparé par le trésorier Patrick Perrotte, et distribution aux adhérents présents.

Le problème principal de l'association, c'est la perte en visibilité et le nombre trop faible d'adhésions.

Rappeler que les ADD sont l'association des enseignants mais aussi des partenaires : les établissements et les partenaires peuvent adhérer et faire entendre leur voix.

L'association est étranglée par les difficultés économiques : nous vivons toujours sur la subvention de 7500€ de 2004.

Les perspectives restent cette année encore préoccupantes. L'état des comptes a des incidences sur la publication de la revue. Il en a également sur la représentativité de l'association : les déplacements des membres du bureau sont limités et de fait l'association qui était auparavant présente dans tous les festivals n'est plus visible.

☞ Vote du bilan financier à l'unanimité.

2- Bilan moral

Présentation du bilan moral préparé par Geneviève Merlin.

Depuis qu'elle existe, notre association défend avant tout les valeurs de nos enseignements de cinéma. Ses objectifs sont inchangés : promouvoir un enseignement de qualité, dans ses composantes théorique et pratique, et l'ouvrir au plus grand nombre d'élèves.

Nous devons le réaffirmer aujourd'hui si l'on veut que vivent nos enseignements.

Les raisons de s'inquiéter sont nombreuses :

- fragilisation de nos enseignements due au désengagement des DRAC dans les options facultatives ;
- baisse des effectifs et aussi de la motivation en série L ;
- multiplication des dispositifs légers qui ont des incidences sur les effectifs des enseignements de cinéma

Des incertitudes pèsent sur l'avenir des options. L'enseignement du cinéma au lycée ne semble pas aujourd'hui remis en cause, mais qu'en sera-t-il après 2017 ?

La Cour des Comptes dans son rapport de septembre a bien sûr pointé le coût des disciplines facultatives.

Y aura-t-il une réforme du lycée ? Avant ou après celle de l'Université ? Nous n'avons aucune visibilité actuellement sur les axes qui se dessinent : un lycée avec ou sans filières ? Une configuration en deux pôles : humanités et sciences ? L'évolution de l'enseignement du cinéma au lycée sera forcément corrélée au devenir du baccalauréat.

Comment nous positionner intelligemment sans tout accepter mais aussi sans être dans un refus frontal ? Si la configuration actuelle devait changer : quelles positions adopter ? Quels enjeux essentiels définir ? Que doit-on changer ou garder de nos enseignements, de nos représentations de l'enseignement du cinéma mais aussi de notre organisation ? Il est important de participer à la réflexion et de défendre la nécessité d'un enseignement artistique « cinéma et audiovisuel », qui fasse l'objet d'une pédagogie cohérente, à la fois en amont et en aval du lycée, et qui ne soit pas relégué dans le domaine périscolaire.

Notre association est en perte de vitesse, voire dans la tourmente.

Le bilan financier nous inquiète et faute d'adhésions supplémentaires nos actions sont limitées : le conseil d'administration élu lors de la précédente assemblée générale a la ferme volonté de se donner les moyens pour sortir l'association de son sommeil, avec l'aide des adhérents.

Pour que l'association continue d'exister, pour qu'elle ait les moyens de mettre en œuvre des actions efficaces, la hausse des adhésions est indispensable.

Il y a donc une urgence et il faut absolument que les adhérents se mobilisent pour :

- Faire connaître l'association auprès des collègues et des partenaires ;
- Faire adhérer systématiquement les lycées ;
- Mettre un lien vers le site sur la page cinéma de l'établissement ;
- Profiter de chaque réunion en académie pour présenter aux collègues l'association, apporter des revues ;
- Développer notre représentation dans toutes les instances qui s'occupent des enseignements de cinéma, y porter la parole des Ailes du désir

⇒ Faire adhérer et accroître le rayonnement de l'association sur l'ensemble des académies.

L'année qui vient de s'écouler nous a mis sur la voie d'une réorganisation de notre association :

➤ La relance des adhésions : nous avons commencé à récupérer et à mettre à jour les coordonnées des établissements et des professeurs

➤ La constitution d'un vivier de délégués régionaux ou académiques : afin de recréer le réseau de l'association en région, de relancer l'association sur le terrain, lors des réunions académiques

➤ La reconfiguration du Site de l'association

➤ Il y a un réel renouvellement du dialogue avec l'Inspection Générale qui associe les Ailes du désir à toutes les commissions de travail, et qui entend nos propositions : élaboration des sujets ; choix du film du programme limitatif (nous avons été consultés et sollicités) ; construction du Plan National de Formation de Mai 2016 (2 membres y sont associés).

L'objectif concret essentiel de l'année 2016 c'est la demande auprès du MEN de l'agrément de l'association comme association de spécialistes, afin d'obtenir une subvention et d'être reconnu comme organisme de formation, pour lancer notre projet d'atelier, contribuer à la formation des nouveaux collègues, pallier le manque de formation initiale et continue nécessaire à un enseignement qui allie compétences pédagogiques théoriques et pratiques.

Nous pouvons fonder notre demande sur notre expertise dans le domaine de l'enseignement du cinéma au lycée, sur ce que nous apportons en termes de formation à travers la revue et à travers le site - et pas seulement aux adhérents : de nombreux professeurs consultent le site ou la revue ; nos fiches d'évaluation servent dans la formation pédagogique comme dans les jurys de bac... Il faut faire reconnaître la valeur du travail pédagogique mené depuis des années au sein des Ailes du désir (revue, fiches de critères d'évaluation, participation aux textes de cadrage).

Il importe donc que nous travaillions à des perspectives nouvelles dans la continuité de nos valeurs et de ce que nous avons engagé pour que l'enseignement du cinéma continue à enrichir de manière évidente et cohérente les parcours scolaires proposés aux élèves.

☞ Vote du bilan moral à l'unanimité.

3- Election du CA

L'équipe 2015 est reconduite ; Sarah Logereau se retire ; Dominique Bonnot s'ajoute.

Les membres du CA sont donc : Dominique BONNOT ; Alexandre BOZA ; Bastien BUSSIERES ; Guillaume DEBRULLE ; Guillaume DEHEUVELS ; Barbara GOMBIN ; Annabel LANIER ; Guy MAGEN ; Geneviève MERLIN ; Patrick PERROTTE ; Dolores PIGEON ; Axel RABOURDIN ; Alain TISSIER

☞ CA élu à l'unanimité.

Compte-rendu Guillaume Debrulle